

GROUPEMENT DES ASSURES LOCATAIRES D'IMMEUBLES
COLLECTIFS.
GALIC

POUR :

- *Ne plus payer des garanties « gadgets »
- *Bien Couvrir l'essentiel.
- *Réduire ses charges d'assurance.
- *Bénéficier en cas de sinistre d'un interlocuteur local.

NOS GARANTIES : Franchise absolue : 150 €

VOS RESPONSABILITES: Vis à vis :

Du propriétaire: sans limites de somme

Des des voisins et des tiers : 240.000 €

Risques de responsabilité civile familiale:

Corporel : 100 000 000 €

Matériel : 1 140 000 €

ASSURANCE DE VOTRE MOBILIER :

INCENDIE EXPLOSION TEMPETE NEIGE GRELE ATTENTATS CATASTROPHES NATURELLES : 80 000 €

VOL & DEGATS DES EAUX : 5 000 € dont 10% sur objets de valeur

Vol en cave ou garage :400 €

BRIS DE VITRAGES : 1000 €

NOS TARIFS :

F1-F2 : 120€ par an : 10 €/ mois

F3-F4 : 144 € par an : 12 €/ mois

F5-F6 : 168 € par an : 14 €/ mois.

CONDITIONS D'ACCEPTATION:

Risque non résilié pour sinistre par compagnie précédente.

Protection Vol : Obligation 2 points de fermeture sur les portes d'entrée y compris cave garage.

Volets ou barreaux sur fenêtres à moins de 2,5m du sol ou de toute surface d'appui permettant un accès.

Pas Plus de 2 sinistres dont 1 vol sur les 24 derniers mois.

Pas de sinistre en cours ni connu à la date de souscription

Bulletin d'adhésion

Nom

Prénom

Tél.:

Adresse :

Code Postal

Ville

Nombre de pièces:

e-mail :

déclare vouloir adhérer à ce contrat à partir du .. /.. /2007 et joins RIB pour prélèvement mensuel ou annuel (rayer la mention inutile).

Date

Signature